

*Parce que le travail construit l'Homme et
parce que l'Homme construit le travail*



George Saulterre

Programme de formation auprès des organisations syndicales/CSE. La souffrance au travail : les outils pour comprendre (niveau 1 sur 2)




Octobre 2022

Objectifs généraux :

Face à la souffrance au travail, la loi pose un cadre juridique claire aux employeurs; celui de préserver la santé physique et mentale des salariés. Pourtant, en situation réelle, l'action s'avère souvent fort complexe et mobilise pleinement les organisations syndicales et élus des CSE. Combinant le regard d'un avocat en droit du travail et d'une psychologue du travail, cette formation vous donnera les informations-clés pour comprendre la problématique de la souffrance au travail et vous positionner.

“ Les questions de santé et de sécurité au travail sont à l'origine du droit du travail et y demeurent centrales. C'est la raison pour laquelle il convient de les appréhender au mieux dans leur technique et leur dynamique.

Objectifs pédagogiques :

-  Savoir définir les notions entourant la souffrance au travail
-  Comprendre le cadre règlementaire
-  Identifier les leviers pour agir

Public et prérequis :

Formation réservée aux organisations syndicales et élus CSE
Formation de niveau 1 sur 2

Organisation pratique :

Lieu : intra-entreprise ou au sein des locaux du cabinet (accessibles aux personnes à mobilité réduite – contacter le cabinet en cas de besoins spécifiques)

Distantiel : non

Dates : adaptées à la demande

Durée : 6 h

Horaires : 9h-12h 13h30-16h30

Matériel nécessaire : papier, stylo

Livrables : support de formation numérique remis à chaque stagiaire dont audio, vidéo, études de cas

Moyens techniques : vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard/tableau blanc

Coût :

1 500 euros HT + frais de déplacement

Programme détaillé :

1. **Introduction** : partage d'expériences de situation de souffrance au travail
2. **Le cadre réglementaire de la santé au travail**
 - ✓ La loi et la jurisprudence
 - ✓ Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
 - ✓ Les 3 niveaux de prévention
3. **Clarifier la souffrance et les notions approchantes**
 - ✓ Qu'est ce que la souffrance au travail, les risques psychosociaux, le burnout, ...
 - ✓ Comment les détecter ?
 - ✓ Comment les révéler et les mettre en débat dans le dialogue social ?
4. **Le harcèlement moral**
 - ✓ Sa définition
 - ✓ Le cadre réglementaire
 - ✓ Les modes de preuve du harcèlement moral
5. **Rôle et responsabilité des différents acteurs**
 - ✓ Les acteurs mobilisables
 - ✓ Leurs rôles et responsabilités

Pédagogie :

Animation interactive
Recherche de débats et de partages des expériences respectives
Visée pratique et concrète
Apports de cas issus du terrain

Intervenants :

Nadège Guidou, docteure en psychologie du travail et des organisations
Dirigeante du cabinet TRANSITION - Chercheure associée GRePS, université Lyon 2
Membre du réseau *Souffrance X Travail*

Vincent Delaroche, avocat exerçant exclusivement en droit du travail et en droit de la sécurité sociale au barreau d'Annecy depuis plus de 7 ans. N'intervient qu'aux côtés des salariés en conseil et en contentieux.

Evaluation :

Tour de table à chaud et questionnaire de satisfaction
Questionnaire d'évaluation des compétences acquises
Attestation de formation remise à chaque stagiaire